

*Les crédits*

**M. Kilgour:** Les phoques, Barbara, les phoques.

**Mme McDougall:** Ce qui va ultimement avoir une influence, c'est si nous arrivons à convaincre les Européens que c'est dans leur propre intérêt, car c'est autant leur poisson que le nôtre qui va disparaître. C'est la seule chose qui risque d'avoir un effet, notamment sur les Portugais.

Avant son départ pour l'Espagne où de nouvelles fonctions l'attendaient, l'ex-ambassadeur d'Espagne a été manifestement secoué par les informations que nous lui avons communiquées. Il a déclaré qu'à son avis, et il en aviserait son gouvernement, il était essentiel que cette question soit résolue.

Pour ce qui est de la publicité parue cette semaine dans le journal, je suis d'accord avec la députée. Nous examinons la question des phoques. Nous avons besoin de plus de données. Nous comprenons le principe fondamental et nous souscrivons à sa conclusion à ce sujet. Il nous faut absolument davantage de données. Mais, encore une fois, cette publicité était extrêmement offensante. Je suis tout à fait d'accord avec elle.

**M. George S. Baker (Gander—Grand Falls):** J'ai une brève question à poser, monsieur le Président.

Il y a actuellement deux chalutiers-usines de Saint-Malo, en France, qui ont entrepris la traversée de l'Atlantique pour venir pêcher la morue ici. L'un d'eux se dirige vers les stocks de morue du nord, l'autre vers les stocks de morue du golfe.

Comme la ministre le sait, le 30 mars, à la fin du mois en cours, tous les bateaux français étaient censés perdre leurs quotas pour la pêche à la morue du nord et aussi pour la pêche à la morue dans le golfe du Saint-Laurent. Cependant, le ministère des Affaires extérieures a informé le tribunal qui siège à New York au sujet du conflit territorial entre le Canada et la France, relativement à Saint-Pierre-et-Miquelon, qu'il n'acceptera pas une décision en français seulement.

**Mme Campbell (South West Nova):** Pourquoi? Nous sommes bilingues.

**M. Baker:** La France, évidemment, conformément au droit international, accepterait la décision dans une langue seulement, comme le ferait tout autre gouvernement, mais le ministère des Affaires extérieures s'est montré inflexible. Par conséquent, le greffier du tribunal a informé le ministère que la décision ne pourra pas être rendue avant le 4 avril, ce qui veut dire que, à cause de ces quatre jours, le Canada se trouve à permettre à la

France de pêcher la morue chez nous pendant trois mois de plus.

Je voudrais que la ministre, qui ne craint pas d'affirmer à la Chambre que le gouvernement se préoccupe du problème de la morue du nord et de la morue du golfe, nous dise pourquoi le gouvernement du Canada n'a pas voulu suivre le droit international et vient de donner des quotas additionnels pour trois mois à la France, qui s'est empressée d'envoyer des chalutiers-usines.

• (1700)

**Mme McDougall:** Monsieur le Président, la décision n'est pas encore rédigée, et le Canada n'a pas demandé que, lorsqu'elle le sera, elle soit traduite, même si, comme le député le sait, l'usage veut que, au sein de l'appareil gouvernemental, nous travaillions toujours dans les deux langues officielles. J'espère qu'il n'essaie pas de transformer le débat sur le poisson en querelle linguistique. Le problème est déjà suffisamment grave.

Le tribunal chargé de déterminer les limites fera connaître sa décision au printemps. Conformément à l'accord, le contingent accordé à la France dans les zones 2J et 3KL sera réduit en proportion des réductions imposées à la flottille hauturière canadienne.

Le député sait que l'accord en question a été signé par les libéraux et que nous avons beaucoup de difficulté à honorer ce traité international.

**M. Francis G. LeBlanc (Cap-Breton Highlands—Canso):** Monsieur le Président, j'invoque le Règlement. Je demande le consentement unanime de la Chambre pour que la période des questions et des observations soit prolongée et que nous puissions profiter de la présence de la secrétaire d'État aux Affaires extérieures.

**Le président suppléant (M. DeBlois):** La Chambre donne-t-elle son consentement unanime pour prolonger cette période?

**Des voix:** Oui.

**Une voix:** Non.

**Mme Campbell (South West Nova):** Qui a dit non? Est-ce la ministre?

**M. Simmons:** Monsieur le Président, j'invoque le Règlement. Si je le fais, c'est évidemment par souci de justice. Ce matin, le ministre des Pêches a pris une demi-heure de plus pour répondre aux questions à ce sujet. Le seul autre ministre encore plus directement visé que lui par cette question, c'est la secrétaire d'État aux Affaires extérieures. Je suis certain que celle qui s'est opposée au consentement unanime il y a 30 secondes, et